

2

# Considérations

ET

# Humbles Suggestions

9

— PAR —

L'abbé OL. MARTIN, ptre.  
Inspecteur des Écoles ménagères provinciales



QUÉBEC  
IMP. DUSSAULT & PROULX, *Enr.*  
1916

APR 10 1970

# Considérations

ET

# Humbles Suggestions

—PAR—

L'abbé OL. MARTIN, ptre,  
Inspecteur des Écoles ménagères provinciales



QUÉBEC  
IMP. DUSSAULT & PROULX, *Énr.*  
1916

AC 921  
A7  
1916  
no 0003  
P\*\*\*

1916



National Library of Canada

Bibliothèque nationale du Canada

1916  
(143)

800910

## RESPECTUEUSEMENT DEDIE

— A —

# Messieurs les Membres du Conseil de l'Instruction-Publique

### *Considérations—Humbles suggestions*

Il y a, actuellement, dans la province de Québec, près de 50 Écoles ménagères, dont deux protestantes.

Le programme de l'enseignement ménager ne comporte que les choses qui sont du domaine particulier de la femme.

Toutes les personnes qui se rendent compte de la mentalité féminine, *actuellement dominante* en certaines régions de notre Province; toutes les personnes qui admettent que la femme a un devoir social à remplir, en quelque état qu'elle vive et à quelque condition qu'elle appartienne; toutes les personnes qui se rendent compte, que la femme comme il faut, est le grand facteur du bonheur des foyers, de la prospérité des familles, de la bonne éducation familiale; toutes les personnes enfin, qui comprennent en quoi consiste la vraie, la saine, la solide éducation d'une jeune fille, ont salué avec joie la réhabilitation de l'enseignement ménager dans nos couvents, et ont applaudi à l'ampleur qu'il a prise en ces derniers temps.

L'entente conclue entre les deux départements de l'Instruction-Publique et de l'Agriculture, relativement à l'enseignement ménager, a créé dans le public, qui s'alarmait avec raison des résultats désastreux que produisaient une instruction *forcément* fantaisiste, superficielle, et une éducation par trop conforme aux exigences de la mode, le ferme espoir en une régénération prochaine.

Grâce à Dieu! elle est commencée cette régénération. On la constate, on la touche, on en voit déjà les bons effets, on s'en réjouit. Et la jeune fille, mise en face des mille et un détails du programme qu'on l'avait, en quelque sorte, forcée d'ignorer, les considère, les réclame, les embrasse et elle ressent, au milieu de toutes ces choses, qui lui sont si naturelles, l'aise du petit poisson qui s'ébat dans son élément.

Mais, on se pose quand même une question: Comment se fait-il qu'on ne donne pas, dans nos couvents, à l'enseignement ménager, dont on reconnaît pourtant la nécessité, la place qu'il mérite et le temps dont il a besoin ?

Et cette autre question encore: Comment se fait-il que le programme "classique" qui, par son ampleur, a déjà fait crier tant de monde, se grossisse encore, chaque année, de quelque matière nouvelle et toujours, naturellement, au préjudice de l'enseignement ménager ?

Et cette autre enfin: Comment se fait-il que les élèves ménagères ne subissent pas d'examen sur les nombreuses et si importantes matières du programme ménager, et que le *diplôme classique* qu'on leur décerne, ne porte aucune note attestant qu'elles ont bel et bien étudié pendant 2, 4, 6 ou 8 années, les matières du dit programme ménager ?

Tout en admettant les progrès réels de l'enseignement ménager dans notre Province et en rendant hommage au zèle et au dévouement de ceux et de celles qui y ont contribué, ne serait-il pas possible de trouver un arrangement plus facile et plus pratique des matières qui composent et le programme "classique", si on veut l'appeler de ce nom, et le programme ménager et, par là, de faciliter quelque peu l'étude des unes et des autres ?

Qu'on nous permette donc de suggérer l'arrangement suivant: 1° Composer le *programme élémentaire proprement dit*, des matières que doit enseigner, avec réel avantage, aux enfants qui fréquentent les écoles élémentaires de nos campagnes, une institutrice qui se contente du diplôme élémentaire;

2° Donner à la jeune fille qui n'ambitionne que ce diplôme (et même aux autres qui poursuivront leurs études), le plus possible de connaissances ménagères et agricoles, théoriques et pratiques, afin qu'ensuite elle soit en mesure d'en faire bénéficier les élèves qui lui seront confiés;

3° Faire que la durée du cours élémentaire, *classique et ménager, simultanément*, soit de deux années au moins, si cela est nécessaire;

4° Décider que la jeune fille qui se présente au Bureau des Examineurs, pour l'obtention de son brevet élémentaire, subisse l'examen sur toutes les matières, même *ménagères et agricoles*, qu'elle a étudiées;

5° Ordonner que le *brevet* fasse foi de toutes les connaissances de l'élève qui a subi victorieusement les épreuves de l'examen.

---

Le cours élémentaire est alors terminé. La jeune fille qui l'aura parcouru dans ces conditions devra, nous semble-t-il, posséder un bagage de connaissances plus amples et plus pratiques, qu'on ne peut aujourd'hui lui donner.

Qu'advient-il ensuite ?

Y aurait-il du mal à *sectionner* le reste du cours en mettant, d'un côté, les *études "classiques"* proprement dites et, de l'autre, les *études ménagères* également proprement dites ?

Et, à ce sujet et pour aider à dissiper les incertitudes, qu'on nous permette de signaler deux vérités qui se proclament assez souvent : la première, établissant 1° que nos jeunes filles de couvent ne font que toucher superficiellement les nombreuses matières auxquelles on les astreint ; 2° qu'il ne leur reste rien ou presque rien de cette copieuse nourriture intellectuelle qu'elles n'ont pas eu le temps de digérer ; 3° que, surtout, elles ne savent pas "leur français". La seconde, établissant que nous n'avons pas, dans notre province de Québec, à peu d'exceptions près, d'Écoles ménagères proprement dites.

Nous supposons donc les deux sections sus-dites bien établies et nous disons aux jeunes filles qui aspirent à la conquête d'un brevet modèle ou académique, ou même d'un parchemin universitaire : Ici, mesdemoiselles, ici votre place. On vous servira à *souhait*, dans la section classique, de la littérature, de l'histoire, de l'algèbre, de la philosophie, du dessin, etc., etc., et, pour charmer vos loisirs et délasser votre esprit, on vous invitera, chaque jour, à faire quelque travail du domaine domestique, du domaine de la femme, pas davantage.

Et l'autre section, à quoi et à qui sera-t-elle réservée ? à l'enseignement ménager, purement et simplement, et aux jeunes filles de toutes catégories : à celles qui, porteuses d'un brevet élémentaire, désirent augmenter ou perfectionner leurs connaissances ménagères ; à celles qui, venant du dehors, diplômées ou non, désirent prendre quelques leçons de coupe, quelques recettes culinaires, etc. ; à celles, enfin, qui ayant parcouru le *cours classique* le plus complet, auraient la belle idée de *compléter leur éducation* en parcourant le *cours ménager* le plus complet. Et, à ces dernières, on décernerait un diplôme de capacité ou de compétence en sciences ménagères et il leur serait ensuite loisible de se lancer dans la carrière toute neuve, mais vraiment désirable et avantageuse, croyons-nous, de l'enseignement ménager populaire.

Cette répartition du programme de nos couvents requerrait probablement une addition au personnel enseignant et à la durée des études, mais nous aurions peut-être, par là, ce que nous n'avons pas, on presque pas : des filles vraiment instruites et de véritables Écoles ménagères.

#### Corollaires :

1° Le programme actuel de nos Écoles ménagères comprend toutes les matières, moins le *grec* et le *latin* peut-être, de nos Collèges classiques, toutes les matières des Écoles ménagères proprement dites et plusieurs des matières des Écoles d'agriculture.

2° Le programme actuel de nos Écoles ménagères est arrangé de façon à ne servir qu'à une faible proportion des élèves qui fréquentent les dites écoles.

3° Le programme actuel de nos couvents porte à croire, vu son ampleur, que l'on veut faire de toutes ces maisons des Écoles supérieures.

4° Les résultats justifieraient-ils actuellement cette ambition ?

5° On a déjà dit et avec raison peut-être, qu'il faudrait dix années pour parcourir avec réel profit et sans se casser la tête, le programme actuel de nos couvents et nous trouvons, après constatations, que bon nombre de jeunes filles ne passent au couvent qu'un ou deux, ou trois, ou quatre ans. Combien y passent cinq ou six années de plus ?

6° Ne serait-il pas rationnel de bâtir un programme d'études quelque peu adapté aux élèves qui auront à le suivre, quelque peu en rapport avec la mentalité, la condition et les moyens des parents; en rapport également avec les besoins des régions et des temps et non de forcer personnes, lieux et temps à l'adoption d'un programme qui paraît causer du malaise en ne s'ajustant presque pas ?

7° On a reproché à la femme, à diverses reprises, de manifester trop haut ses aspirations, ses prétentions par trop masculines, en demandant qu'on lui donnât *sa place* à la tribune du député ou qu'on lui mît sur les épaules la toge de l'avocat: le programme actuel ne contribuerait-il en rien à cette tournure d'esprit, indice d'un mal réel dont il serait peut-être opportun de connaître la cause ?

8° On aime à rappeler que nos anciens couvents, avec un programme très simple, ont formé des femmes admirables au double point de vue de l'instruction et de l'éducation. Nos couvents actuels, malgré le surménagement des bonnes Sœurs qui les dirigent et des élèves qui les fréquentent, font-ils mieux avec le programme-ballon qu'on y a introduit ?

9° Est-ce à dire que l'enseignement ménager est de trop, au couvent, qu'il en doive disparaître, parce qu'il bouleverse un système établi ?

Nous croyons fermement que l'enseignement ménager, *dans tous nos couvents*, fera un bien très considérable; nous croyons fermement que l'enseignement ménager est absolument nécessaire à l'éducation d'une jeune fille et que la *révolution* qu'il semble déclancher aura, Dieu aidant, de bons résultats.

---



